



Diplôme d'État de niveau IV délivré par le Ministère chargé de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Objectifs

- ✓ Qualifier des professionnels de l'animation
- ✓ Qualifier des professionnels de Direction d'accueils collectifs de mineurs
- ✓ Être capable d'élaborer une stratégie d'animation pédagogique en lien avec la structure et le territoire

Informations Générales

10 mois d'octobre à juillet

-

1204 heures en Alternance

Une alternance de plusieurs stages en accueil collectif de mineurs et un stage de découverte auprès d'un autre public.

Contenu de la Formation

- ✓ Connaître les publics rencontrés en Animation et en assurer la sécurité
- ✓ Intégrer sa pratique dans un contexte professionnel et institutionnel
- ✓ Acquérir une démarche pédagogique d'éducation populaire
- ✓ Mettre en œuvre et évaluer un projet d'animation en lien avec le territoire et les techniques appropriées
- ✓ Réaliser une direction d'un accueil collectif de mineurs et en analyser les fonctions

Les débouchés

- ✓ animateurs dans :
 - les centres sociaux
 - les associations d'éducation populaire, culturelles, sportives ou sociales
 - les collectivités territoriales
- ✓ Directeur d'un accueil collectif de mineurs

Le B.P.J.E.P.S peut être poursuivi par un D.E.J.E.P.S

Formation en 4 Unités Capitalisables

- ✓ Encadrer tout public dans tout lieu et dans toute structure - UC1 :
 - Communiquer dans les situations professionnelles
 - Prendre en compte les caractéristiques des publics
 - Contribuer au fonctionnement d'une structure
- ✓ Conduire une action d'animation de loisirs tous publics et de direction d'un Accueil Collectif de Mineurs (ACM) - UC3
 - Organiser et évaluer les activités
 - Encadrer une équipe dans un ACM
 - Accueillir les enfants, les jeunes et les animateurs dans un ACM
- ✓ Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure - UC2 :
 - Concevoir un projet d'animation
 - Conduire un projet d'animation
 - Évaluer un projet d'animation
- ✓ Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation de loisirs tous publics - UC4
 - Situer son animation dans un territoire
 - Maîtriser les démarches pédagogiques et techniques
 - Conduire des activités d'animation

Les + de la formation

- ✓ Possibilité d'individualisation du parcours (allègement de formation, parcours en 2 ans...)
- ✓ Interventions de professionnels du secteur
- ✓ Accompagnement personnalisé
- ✓ Délocalisations ponctuelles sur des structures de professionnels partenaires (dont une semaine en internat)
- ✓ Possibilité de **Bi-qualification** avec le BTS Développement et Animation des Territoire Ruraux



Nos Moyens Pédagogiques

- ✓ Une équipe de formateurs à votre disposition pour vous proposer la formation la mieux adaptée à votre projet professionnel
- ✓ Des méthodes permettant d'établir votre parcours de formation individualisé
- ✓ Un centre de Documentations pour vous guider dans vos recherches documentaires individuelles et faciliter l'accès à l'information avec des moyens adaptés :
Revues – Documents Pédagogiques – Matériel Vidéo
- ✓ Une salle informatique équipée d'un accès à Internet
- ✓ Un réseau de partenaires professionnels
- ✓ Salle de formations : 11/ Salle de réunions : 1/ Bureaux de réception individuels : 2

Conditions d'accès

- ✓ Avoir 18 ans au moins durant l'année de formation
- ✓ Être titulaire d'une formation aux premiers secours (PSC1, AFPS, PSE2, AFGSU, SST en cours de validité)
- ✓ Justifier d'une expérience de 200h minimum dans l'animation (attestation(s) à fournir) **ou** être titulaire d'une des qualifications suivantes : BAPAAT, BAFA, BAFD, CQP animateur périscolaire, Bac Pro services de proximité et vie locale, Bac pro agricole
- ✓ Satisfaire aux épreuves de sélection (test écrit et entretien oral) **en juin et septembre.**

Financements

- Demandeurs d'emploi : par le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, FSE, Pôle Emploi (Rémunération sous conditions)
- Salariés: via votre OPCA, CPF, CIF...
- Salariés en contrat d'apprentissage : par le CFA du Sport

Formation éligible au CPF

Nous contacter pour les possibilités de financement

CFPPA du Morvan
Rue Pierre Mendès France
58120 Château-Chinon

03 86 79 49 30

cfppa.chateau-chinon@educagri.fr

<http://formavenir.pronde.net>

